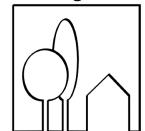
		Ĺ
		1
		1
		, L

BESNIER aménagement



BESNIER AMENAGEMENT

255, rue de la Renaudière 44300 NANTES

TEL: 02 40 49 21 22 FAX: 02 40 49 01 21 email: info@besnier-amenagement.fr

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE Commune de PAULX

ZAC Multi-sites

Secteur des Vignes Tranche 1 et 2

PLAN DE VENTE DRESSE PAR :

CDC CONSEILS — S.A.S. de Géomètres—Experts Fonciers

Rue Clément Ader — ZI La Seiglerie II — MACHECOUL

44270 MACHECOUL — SAINT MEME

Tél: 02 40 78 60 20

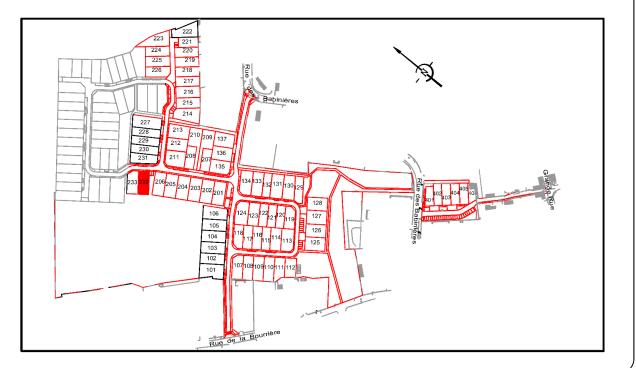
Plan de Vente Provisoire

LOT

232

Ad	Adresse :				Dossier 32413
	•	e : 380 m² Surface Plancher : Section AE n° 34p) m²		
N°	Date	Nature de la modification	Etabli par	Ctrl par	
1	10/01/24	Plans de vente provisoires	H.M.	J-D.R.	
2	23/10/24	Modification découpage	H.M.	J-D.R.	

PLAN PARCELLAIRE



LEGENDE Parking non clos dit "du midi" pour Dalle podotactile le stationnement de 2 véhicules (6x5m) (excepté pour les lots 125 à 129 et 209, 210) Grille EP 30x70 ou 40x40 Zone Non Aedificandi (interdite à toute construction) Regard et Tabouret EU Branchements: - Electrique 0 0 Regard et Tabouret EP - Téléphone Cote fil d'eau minimum -- Eau potable Fe: 0.00 Emprise d'implantation principale de la construction Cote fil d'eau minimum -branchement EU Fe: 0.00 Chaussée Poste transformateur Trottoir et Chemin piéton Accès Candélabre (position indicative) Point de collecte ordures ménagères Noue sur domaine public Chaussée enrobé grenaillé ou fossé existant à conserver et entretenir par l'acquéreur Engazonnement Bassin de rétention à créer Place de stationnement sur espace commun Servitude de tréfonds pour le passage 0.00 Altitude projet voirie d'une canalisation des eaux pluviales 0.00 Altitude du terrain naturel Arbre existant à conserver (hors zone constructible) ·35.00~ Courbe de niveau Haie existante à conserver (hors zone constructible) Ligne EDF existante Haie existante à supprimer Emplacement des annexes éventuelles Arbre à planter Emplacement des portillons éventuels (position à conserver) Emplacement et altitudes des zones de fouilles archéologiques Arbre à conserver suivant PLU (position indicative)

Mention arbres : L'ensemble des arbres présents sur la parcelle en dehors de la zone constructible, mentionnés ou non sur le plan, sont à conserver

